

Voici la lettre de convocation adressée à chacune de ces personnes :

Québec, 10 mars 1904.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à faire partie du « COMITÉ DU MONUMENT LAVAL. »

Le découvreur du Canada, Jacques Cartier, et le fondateur de l'état civil, Samuel de Champlain, ayant déjà dans Québec des monuments élevés en leur mémoire, il convient que le fondateur de l'état religieux dans notre pays ait aussi le sien. C'est pour les catholiques et les Canadiens-Français une dette d'honneur et de reconnaissance. En effet, c'est à son clergé que la nationalité canadienne-française doit d'avoir conservé ce qui lui est le plus cher : sa langue et sa foi. Aussi le cœur du peuple canadien ne sera-t-il complètement satisfait que le jour où, dans un hommage public et solennel de sa gratitude et de sa piété filiale, il aura fixé, dans un bronze impérissable, les traits de celui qui fut son premier évêque.

L'année 1908 rappellera deux dates importantes dans l'histoire de notre ville. C'est en 1608 que Champlain fonda Québec, et c'est en 1708 que mourut au Séminaire de Québec Monseigneur de Laval. Le moment semble donc arrivé de se mettre à l'œuvre si l'on veut marquer les fêtes de ces mémorables centennaires par l'inauguration d'un monument à l'honneur du premier prélat de la Nouvelle-France.

Au mois de septembre dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, reprenant son projet d'élever, sur une de nos places publiques, une statue au Vénérable Montmorency de Laval, forma un comité provisoire chargé de s'entendre avec les autorités religieuses à cet effet. Ce qui eut lieu. De concert avec Monseigneur l'Archevêque de Québec et Monsieur le recteur de l'Université Laval, il fut décidé qu'un grand comité dit : « COMITE DU MONUMENT LAVAL » serait formé, et serait composé des personnes dont les noms se trouvent sur la liste ci-jointe. Ce comité aurait une complète liberté d'action.

Je viens donc vous prier de bien vouloir faire partie de ce comité. La première réunion aura lieu, le 14 du courant, à 7½